Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Aron - Tome I

Aron, c^{on} de *Mayenne* (est), arrond. de *Mayenne* (4.500 m.), à 35 kil. de Laval.

Anciens noms

Aron, VII^{e} s. (Monnaie mérovingienne). — *Ecclesia S. Martini de Araone*, 1125 (Cart. d'Évron). — *H. de Arum*, 1126 (G. pontif. cenom., 111). — *R. de Arum,* 1189 (Cart. de Fontaine-Daniel). — *R. de Aroon*, 1191 (Ibid., 7). — *Cheminum de Arun,* 1217 (Arch. nat., L 967). — *Les moulins de la ville d'Aron*, 1278 (Chart. de Bourgon). — *Parrochia de Arono*, XIII^{e} s. (Arch. nat., L, 967). — *Aronium juxta Meduanam*, 1373 (Ibid.). — *Eccl. de Aronnio*, XV^{e} s. (Pouillé). — *Rector eccl. parrochialis Daron… Rector de Aronio-Bruandi,* 1422 (Arch. de la S., fds. mun.). — *Aronium Bruandi,* 1457 (Ibid., 818, 819). — *La paroisse d'Auron-le-Bruant, près Mayenne-la-Juhes,* 1462 (Arch. nat., JJ 198, f. 245). — *Arron-le-Bruant*, 1470 (Fab. de N.-D. de Mayenne). — *Eron*, 1485 (Tit. des Essarts). — *S^{t}-Martin d'Airon-le-Bruant, près Mayenne-la-Juhes,* XV^{e} s. (Fontaine-Daniel). — *Aeron*, 1543 (Reg. par. de Mayenne). — *Eccl. de Arronio… La cure d'Airon,* 1568 (Ins. ecclés.). — *Arronium Bruandi,* 1580 (Ibid.). — *J. d'Airon*, 1583, *Ayron*, 1599, *Eron*, 1601 (Chart. de Bourgon). — *Airon*, 1706 (*Jaillot*). — *Aaron*, 1726 (Dict. univ.). — *Airon*, 1777 (Le Paige). — *Aaron*, 1811 (Renouard, *Essais*). Le surnom de Bruant est dû aux forges.

Géographie physique

Géologie. — « Sous sol en granite prenant par place un faciès granulitique et passant à des schistes granitisés à l'ouest. Ces roches, très dénudées au S. et au S.-E. du bourg, sont presque entièrement cachées dans la région nord, par d'épais et importants dépôts de graviers pliocènes, laissant voir, principalement dans les vallées, les argiles, les sables et les grès éocènes. Au nord d'Aron, les plateaux sont couverts par une épaisse couche de limon, exploitée à la lande d'Aron, pour la fabrication des briques. » D.-P. Œ.

Aron devait naturellement comprendre le principal bassin de la rivière qui lui donne son nom. Il en est visiblement ainsi : le dernier affluent notable de la rivière marque le point extrême de la paroisse, et c'est à la hauteur du bourg que se déversent les deux grands étangs qui réunissent les eaux de la rive gauche. Le territoire s'étend presque également sur les deux rives. Ces étangs et le bourg sont dans une dépression qui n'atteint guère que 100 m. d'altitude, tandis que les points culminants sont au N., rive droite à 140, 159 m., et rive gauche à 135 m. La rivière d'Ollon prend les eaux de la cornière N.

Le voisinage de Mayenne et celui de Jublains surtout ont valu à ce pays d'être, dès une haute antiquité, traversé ou limité par des voies nombreuses, dont plusieurs sont d'origine romaine, spécialement celles de Vieux, au N., d'Avranches, au N.-O., de Courseul, à l'O. La route actuelle de Mayenne à Alençon, — Paris à Brest, — dans son tracé actuel ou dans son parcours primitif, peut être signalée également pour son antiquité. En 1217, une terre fut donnée à l'abbaye de Savigny entre le *chemin d'Aron* et celui de Marcillé. Jaillot indique comme passant à Aron la route de Mayenne au Mans, et comme y aboutissant par-dessus les chaussées des étangs, le chemin d'Évron et celui de Belgeard. Cassini ne donne que les deux premiers. En 1825, époque où fut achevé par M. Edouard Lair le relevé cadastral, la route du Mans à Mayenne traversait le bourg et celle de Mayenne à Paris atteignait le territoire au N.-O. Aujourd'hui, ces mêmes routes, la route départementale de Lassay à Sainte-

Suzanne et des chemins divers mettent Aron en communication avec les communes limitrophes : Marcillé (6 kil.), Grazay (6 kil.), Jublains (7 kil.), Bourgnouvel (5 kil.), la Bazoge-Montpinçon (3 kil.), Mayenne (4.500 m.), Saint-Fraimbault-de-Prières (6.400 m.), Champéon (10 kil.).

Superficie : 3.327 hect., et, à la fin du XVII[e] s., 30 métairies seulement. « Il y a beaucoup de fonds en landes et bruyères, dit Miroménil ; le surplus produit seigle, avoine et sarrasin. »

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 40 de 1600 à 1610, 65 de 1700 à 1710 ; — 230 feux en 1690 et 1700 ; — 216 feux en 1715 ; — 219 feux en 1732 ; — 910 hab. en 1726 ; — 1.000 communiants, 1.200 d'après un autre document, en 1777-1780 ; — 1.417 hab. en 1803 ; — 1.579 hab. en 1821 ; — 1.589 hab. en 1831 ; — 1.722 hab. en 1841 ; — 1.842 hab. en 1851 ; — 1.900 hab. en 1861 ; — 1.651 hab. en 1871 ; — 1.725 hab. en 1881 ; — 1.557 hab. en 1891 ; — 1.520 hab. en 1897, dont 411 au bourg, le reste en 141 lieux divers. Principaux villages : la Pellerie, 21 hab. ; le Guérêt, 23 hab. ; la Chauvière, 24 hab. ; Saint-Ouie, 25 hab. ; le Bas-Breil, 18 hab. ; la Touche, 26 hab. ; la Briqueterie, 19 hab. ; la Demi-Lieue, 23 hab. ; la Grange, 19 hab. ; Brécé, 19 hab. ; le Bas-Villette. 16 hab. ; les Orgères, 40 hab. ; la Rogerie,19 hab. ; la Batellière, 20 hab. — Les trois étangs indiqués en 1706 (*Jaillot*) n'en formaient plus que deux, Beaucoudray et la Forge, dès 1828.

Bureau de poste. Bureau télégraphique. Perception pour les communes de : Aron, Bourgnouvel, Grazay, Jublains, la Bazoche-Montpinçon, la Chapelle-au-Riboul, Marcillé.

Assemblée

Assemblée, le dimanche le plus proche du 19 juin (saint Gervais et saint Protais).

Industrie

Industrie. — Les ateliers de poterie, signalés en 1462, de briqueterie, de tuilerie, ont donné leur nom à des villages. On y vient de Châtillon en 1665. Une usine, établie en 1855 sur la route de Mayenne, occupe une quinzaine d'ouvriers et fabrique 500.000 briques par an. Une autre, fondée sur la route de Paris en 1860, n'a duré que cinq ans. Mais les forges surtout ont fait la réputation d'Aron-le-*Bruant* . Tout y favorisait l'industrie du fer : 200 hectares d'étangs, un puissant outillage dont l'énorme marteau est resté légendaire, le voisinage des bois d'Hermet, de Bourgon, de Pail même, le minerai de facile transport ; le fer, qualifié cassant (mémoire de 1761) quoiqu'en 1772 l'intendant le dise plus doux et pliant que celui de Chailland, se vendait aussi vingt sols plus cher par quintal et trouvait son débouché dans le Maine, l'Anjou et la Normandie. Production : 5.000 quintaux de fer en 1761. — 7.000 quintaux de fonte et 4.000 quintaux de fer en 1772. — 6.000 quintaux de fer en 1780. — 320.000 kil. de fer et 450.000 kil. de fonte en 1840, alors que le personnel était de 274 ouvriers. Les objets moulés qu'on y fabriquait, chaudrons, marmites, poêles, étaient recherchés et d'un travail soigné. On produisait encore 225.000 kil. de fer quand le libre-échange est venu éteindre les fourneaux, 1860. Les forges étaient affermées 7.500 l. en 1721. — 11.600 l. en 1725. — 50.000 l. en 1770. — 40.000 l. et 36.000 l. de pot de vin en 1780. Le seigneur de Bourgon, propriétaire, fournissait 200 arpents de bois de vingt ans, soit 10.000 cordes, et 30.000 sacs de charbon ; on consommait 5.000 sacs pour produire 100.000 de fer, soit une dépense en combustible de 8 l. pour un cent de fer. *Maîtres de forge* : Julien Morlière, 1617. — Simon Gasté de la Marchandière, 1710-1718. — Jacques Pavy, sieur du Tertre et d'Hermet, 1721. — Michel Dubois, sieur de la Flécherie, 1725. — M. de la Chapelle de Fouilloux, adjudicataire sur les sieurs Brosset et Pommerais, 1733. Au sujet du procès qui eut lieu entre les parties, M. Pichot de la Graverie dit « qu'on ne peut gagner un procès à

Paris qu'en le faisant solliciter par les femmes » ; il cite comme exemple Mme de Biars. — Nicolas Perdrigeon, sieur de Charond, 1762-1766. — M. Nicolais sollicite le bail en 1770. — MM. Philippe-Marie Lemarié et Marçais, 1772. — M. Perdrigeon, mari de Mlle de Quetteville, 1780. — Pierre-Martin Le Carpentier de Sainte-Honorine, écuyer, et Nicolas Morin, 1782. — M. Le Seyeux, 1797. — MM. Duval aîné, et Riandel, 1831. — M. Louis Bigot, député, 1846. Les forges transformées en filature de chanvre, puis en retorderie de coton, viennent d'être vendues à M. Chantepie, fabricant de caoutchouc à Mayenne. — Un atelier de machines agricoles et scierie à vapeur, établie dans le bourg, est en pleine activité.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, autrefois de l'archidiaconé de Laval, du doyenné d'Évron, de l'élection de Mayenne ; 1797, de la *mission* de Mayenne ; succursale par décret du 5 nivôse an XIII, du doyenné et de l'archiprêtré de Saint-Martin de Mayenne ; 1790 du canton et du district de Mayenne.

L'*église*, dont le chœur carré a la largeur de la nef aujourd'hui voûtée d'un lambris en berceau, a pris la forme d'une croix latine par l'adjonction de deux chapelles, dont l'une, celle de l'épître, est datée de 1685. Extérieurement la charpente du chœur est plus élevée que celle de la nef et les chapelles sont plus basses que l'ensemble. Seule la grande fenêtre ogivale aveuglée du chevet avec meneau, double trilobe, petite rosace et rédents en granit est d'un travail un peu artistique. La porte principale, au-devant de laquelle une ancienne table d'autel sert de pavage, est ogivale ; celle du midi a son linteau sculpté de deux fleurs de lis mutilées, d'une accolade et d'une nervure arrondie qui se continue aux pieds droits. Une petite fenêtre ogivale s'ouvre de ce côté. La date 1777 se lit sur la cotière N., appuyée de trois contreforts massifs. A l'intérieur le retable du maître-autel, daté de 1633, divisé en trois corps, occupe tout le fond du chœur ; la Vierge, portant l'Enfant Jésus sur le bras droit, est dans la niche supérieure ; au-dessous saint Martin, patron de la paroisse, saint Jean-Baptiste, saint Julien et saint Eloy, patron des forgerons. La chapelle du N. est dédiée à la Sainte Vierge, accompagnée des statues de saint Sébastien et de saint François ; celle du midi l'est maintenant à saint Joseph, avec statues de saint Pierre, ancien vocable, et de saint Mathieu, dont la dévotion est suivie dans tout le pays. Un écusson chargé d'une croix est sculpté à l'entrée de cette dernière chapelle. Sur les stalles on lit : *Couasnon fecit, 1815* ; sur les fonts : *Donnés par M. François Raimbault, curé de cette paroisse, 1829.* Dans le pavage à l'entrée de la sacristie, deux pierres tombales en granit, l'une portant une croix gravée au trait, l'autre une croix nimbée accompagnée d'une épée courte. La chapelle du Rosaire est mentionnée en 1700. Le doyen remarque en 1780 que « la paroisse, très étendue, est difficile à desservir », et que la fabrique jouit de 180 livres de rente.

Fondations. — La chapelle de *N.-D. de Pitié*, fondée par Michel Leroy, vicaire d'Aron et chapelain de Montgenard, 1557 ; patron, le seigneur de paroisse. — La chapelle de Sainte-Marguerite et de Saint-Christophe de la *Perrière*, fondée par Françoise Épinay, femme de Christophe Piette, sieur de Baladé, vers 1600 ; les sieurs de Baladé patrons. — Les prestimonies de *Sainte-Barbe*, de la *Moisière*.

La *cure* était à la présentation de l'évêque du Mans.

Curés : Joseph *Espernacle*, condamné le 18 août et le 10 novembre 1422 par l'official pour avoir desservi l'église de la Bazoche-Montpinçon sans pouvoirs réguliers, et n'avoir pas fait viser les lettres apostoliques qui lui conféraient la cure d'Aron. — Étienne *Chevalier*, † vers 1544. — Robert *Chevalier*, curé depuis vingt ans en 1564, était encore simple clerc, fut maintenu quand même contre Pierre Gournay, d'Aron, et Pierre Besnard ; il faisait desservir la cure par Pierre Leroy, et permuta le 5 novembre 1566. — Gilles *Dolbeau*, chantre et chanoine de Saint-Maurille d'Angers, chapelain du Four à Juigné-sur-Loire, 1566, 14 mai 1568. — Étienne *Dubois*, de Saint-Georges-Buttavent, chapelain de la Treille, à Juigné-sur-Loire, † 1580. — Guillaume *Boulard*, 1580-1586,

maintenu contre René Sallin, d'Aron, et Gaspard Bourdon. — Mathieu *Laleton*, étudiant à Paris, ayant négligé de requérir ses provisions en cour de Rome, fut néanmoins maintenu en vertu de lettres royales du 5 février 1587 contre Michel Grosse, et Michel Grassin. — Mathieu de *Mauny*, † janvier 1601. — Amb. *Le Gauffre*, bachelier *in utroque jure*, eut pour compétiteurs tous les gradués du pays, entre autres François Hamelin, de Mantilly, docteur et professeur de théologie, 1601, septembre 1603. — Jacques *Trochon*, du diocèse d'Angers, 1603-1604. — Jean *Pivain*, clerc, ne prend possession que pour résigner. — Jean *Deshaies*, du diocèse de Paris, docteur en droit, demeurant au collège de Boncourt, mai 1604, 30 août 1607. — Amb. *Le Gauffre*, du diocèse de Bayeux, docteur en droit, faisait desservir la paroisse par Jacques Bellier, 1607, février 1611. — Jacques *Trochon*, principal du collège de Château-Gontier, 31 mars 1611-1661. — Pierre *Bellanger*, 23 novembre 1661-1669. — René *Durand*, frère utérin du précédent, 1er août 1670, 14 mars 1722. — Louis *Ribot*, neveu du précédent, vicaire de Champflour, 1722, † 1743. — Pierre *Motreuil*, bachelier en théologie, curé de Saint-Cyr-en-Pail, supérieur de la Congrégation de la Chapelle-au-Riboul, 14 décembre 1743, † 1748. — Thomas-Léonard de *Rosnay*, curé de Changé près le Mans, 15 mai 1748-1762. — Denis-Jacques-Nicolas *Poisson* des Ormeaux des Écotais, 27 mai 1762, résigne malade, 27 novembre 1769. — Michel-Joseph *Thoumin* de Vauxponts (V. ce nom), 1769, permute le 23 janvier 1772. — Paul-Gédéon *Rabec* (V. ce nom), 1772, résigné le 22 mai 1782. — Étienne-Julien de *Bonnechose*, du diocèse de Bayeux, vicaire d'Ernée, 1782, † 1786. — Charles-Bonaventure *Barbotte*, de Saint-Bomer, vicaire de Gorron, installé le 18 octobre 1786 ; prêta le serment schismatique après avoir longtemps hésité, mais refusa de livrer ses lettres de prêtrise sous la Terreur, se rétracta en 1795, prêta puis rétracta encore le serment de haine à la royauté, mourut dans sa cure le 1er juin 1812. Son vicaire, Michel Manoury, avait accompagné son serment d'un discours déclamatoire dans lequel il protestait de son attachement pour l'Église. — Ange Louis-Marie *Lepescheux*, curé de Saint-Georges-le-Fléchard, 1812, 31 décembre 1814. — Joseph-François *Quellier*, 1814, doyen de Landivy, 1815. — *Langlois*, 1815-1820. — Jacques-François *Raimbault*, bienfaiteur de l'école, se dévoua avec le plus grand zèle pendant l'épidémie de 1830, † 1870. — *Forveille*, 1870, doyen d'Argentré, 1877. — Auguste *Guédon*, 1877.

Le *cimetière* qui environnait l'église a été transféré sur la route de Mayenne.

Écoles

Écoles. — Jean Decaen, prêtre, demeurant à Mayenne, laisse à un prêtre « obligé d'instruire la jeunesse », la dotation de 50 l. qu'il avait affectée à la chapelle du Breil, construite par lui en 1630. Jean Lecornu, aussi prêtre de Mayenne, fonde, par testament du 21 juin 1650, quatre messes par semaine et désire « que les chapelains soient hommes de grande probité et capacité et sachant bien instruire la jeunesse par leur doctrine et bon exemple. » L'école actuelle a été reconstruite en partie en 1877 ; devis 15.518 fr. L'école des filles fut fondée par acte devant Pellier, notaire à Mayenne, le 16 avril 1737, pour deux sœurs de la Chapelle-au-Riboul. Marie Landemaine était titulaire en 1764. L'établissement a toujours ses deux sœurs en 1778. En floréal an VII, les habitants réclament la jouissance de la maison destinée à servir de logement aux institutrices et la restitution des biens de la dotation primitive, ce qui leur fut accordé. Le nouvel établissement, dirigé par des religieuses d'Évron, est dû en majeure partie à la générosité de M. Raimbault, curé.

Féodalité

Féodalité. — Le château d'Aron, bâti au bord de l'étang et au N., environné de douves, n'existait plus à la fin de la guerre de Cent Ans, qui aura sans doute causé sa ruine. L'aveu de 1458 ne mentionne plus que le domaine et les sujets. On ne signale également en 1517 que « la cour et merc de maison ». Madeleine de Souvré, dans l'hommage qu'elle fit à Mazarin en 1659, décrit avec plus de détail l'état des lieux, mais on reconnaît quand

même qu'il n'y a plus là que des ruines, malgré l'affectation avec laquelle elle mentionne son « château et fortification d'Aron, consistant en un corps de logis, une grosse tour, une écurie, une cave, grenier dessus, un chenil ; le tout basty à l'entour d'une grande court, jardins, vergers, etc., le tout clos de doubles fossés pleins d'eau, et de doubles murailles maintenant en ruines. » Jean d'Arambure, sieur dudit lieu, et D^{lle} Marie Leroux, sa femme, serviteurs de la dame d'Aron, demeuraient cependant au château en 1673. Aujourd'hui une vieille tour, voûtée en blocage, subsiste seule. Un escalier permet l'accès de la plate-forme d'où l'œil embrasse une partie de la nappe d'eau des deux étangs. La seigneurie qui n'avait que justice foncière relevait de Mayenne ; un aveu où le seigneur se disait châtelain fut réformé de ce chef. De la motte seigneuriale, située près du bourg, on ne connaissait plus que l'emplacement en 1510. Les poissonniers qui passaient près du château devaient déclarer au seigneur quel poisson ils avaient et lui en offrir le choix. En 1735 le seigneur se dit patron de l'église. La litre a laissé des traces au chevet extérieur du chœur.

La famille d'Aron qu'on trouve mentionnée dès le XI^{e} s., mais sans qu'on puisse la suivre dans ses degrés, semble dès lors très répandue, et ses attaches avec la paroisse d'Aron ne sont pas très apparentes.

Vers le milieu du XI^{e} s., Guillaume d'Aron, en demandant à être enseveli dans le cloître de Saint-Vincent du Mans, donna à l'abbaye le pré de Hartempied, en Nouans. Ce don fut ratifié après sa mort par Macé, son frère, par Hervé, Robert, Béatrix et Macé, ses enfants ; le dernier fut admis à faire profession au rang des religieux. — Hugues d'Aron fut caution de la restitution de l'église de Saint-Loup-du-Gast à l'évêque du Mans par Gervais de Domfront, en 1133. — Robert d'Aron est cité, dans une charte de Fontaine-Daniel, en 1189, et dans une autre de Saint-Vincent du Mans, à la fin du XII^{e} s. — Macé d'Aron fait une concession au prieur de Vivoin, XIII^{e} s. — Enfin Guillaume d'Aron, fils de Robert et d'Hermersende, possédait la terre de la Haie-Béranger en Congé-sur-Orne, sur laquelle il donne une rente de dix sols à l'abbaye de Perseigne ; son sceau losangé est appendu à cet acte de 1250.

La famille d'Aron disparaît alors, ou du moins est remplacée dans le pays de Mayenne par celle des Le Voyer d'Aron, dont une branche portait le nom de Le Voyer de Voutré. Guillaume Le Voyer d'Aron achète en 1274 le domaine de la Salle-Frayère d'un paroissien de Grazay, et, en 1278, de Guillaume Husson ce qu'il possédait sur les moulins d'Aron. — Guillaume Le Voyer d'Aron fut en 1301 l'un des procureurs qui agirent au nom de tous les nobles du Maine pour s'opposer aux prétentions de Charles de Valois. L'année suivante, avec Gervais des Écotais, étant à Arras, il fournit, « pour le service du roi en l'ost de Flandre », des armures de fer pour une somme de 36 l. ; le reçu qu'il en donne est scellé de son sceau sur lequel on remarque une fasce, une bande brochante et un lambel de trois pièces en chef. En 1313, il donne à Agnès sa sœur, qui épousait Émery de la Courteille, une rente en la Bazouge-des-Alleux ; il possédait un fief à Oisseau. — Le Voyer d'Aron, chevalier, reçoit du roi en 1335 l'ordre de se rendre à Verneuil. Mais dès cette époque les membres de la famille prennent tour à tour le nom d'Aron ou de Le Voyer d'Aron. Geoffroy d'Aron reconnaît devoir une rente à Fontaine-Daniel, 1332. — Philippot Le Voyer, dit aussi Philippot d'Aron, prêtre, fait un legs à l'église de Belgeard, 1367 ; il était seigneur de Possay et de la Baroche-Gondouin. Jean et Colin d'Aron font partie en 1378 de la compagnie de M. de Landivy, puis en 1380 de celle de Geoffroy Février, dont la montre a lieu à Paris le 3 mars 1380 (v.s.). Jean fut aussi seigneur des Bordeaux en Amné, du chef de sa femme, Marguerite, fille de Huet des Bordeaux ; il était en procès avec le seigneur des Écotais en 1387.

A cette époque, la famille subit encore une transformation. Jeanne La Voyère d'Aron avait épousé Brisegaud des Arglantiers avant 1380, et dès lors celui-ci commença à prendre quelquefois le nom d'Aron qui, deux générations plus tard, se substitua tout à fait à celui de ses ancêtres. Brisegaud assiste, à Château-Gontier, à la montre de Guillaume de la Ferrière, 1380 ; est arbitre entre le curé de Commer et le seigneur de la Cour de

Commer, 1385 ; fait une fondation en faveur du chapitre de Saint-Julien du Mans et rend aveu à Guillaume de Courceriers, 1396.

Sa femme lui survécut. Brisegaud des Arglantiers, leur fils aîné, transige en 1410, en cour de Montmirail, pour le douaire de Jeanne, veuve d'Étienne des Arglantiers et femme de Jean Esperinet, seigneur de la Lande. Guillaume d'Aron ou des Argiantiers, qui succéda sans doute à son frère, écuyer de la compagnie du sire de Gavre, 1411, figure dans divers événements de la guerre séculaire. En garnison à Mayenne, il prit part au pillage du château des Écotais en 1422, rendit aveu à la dame de Mayenne, 1425, prit un sauf-conduit du duc de Bedford le 28 octobre 1433, et, pour fournir aux frais de toutes ses campagnes, engagea pour 800 écus sa terre de Possay aux religieux de Saint-Vincent. — A cause des « pertes et dommages subis par son père par l'hostilité des présentes guerres », Pierre d'Aron obtint en 1448 un sursis de neuf ans pour retirer les terres aliénées et fut seigneur d'Aron, du Bois-au-Parc (Commer) et des Bordeaux. La paix était rétablie et on ne le voit figurer que dans des actes d'administration de ses biens. Il reçoit aveu de Brives, 1468, de Buleu, 1469, et fait lui-même déclaration féodale à Fontaine-Daniel en 1404. Il accorde l'indemnité des terres léguées à la chapelle de la Goupillère (N.-D. de Mayenne) en 1486, et à celle de Créans, à Alexain, en 1506. — Déjà depuis 1470 Brisegaud des Arglantiers ou d'Aron agissait souvent comme procureur de son père ; il avait épousé Simonne de Meaulne ; il eut de nombreux procès et ses affaires semblaient en assez mauvais état, car le bien de la Louère est saisi sur lui et il est obligé de vendre au chapitre du Mans le fief de la Gasselinais à Ernée. Il rend aveu aux pleds de la Hune (Bazougers), pour la Rongère et pour Plaine-Rongère. Son fils aîné, dont il était tuteur en 1505, se nommait Guillaume. Après lui, la famille se divise et partage l'héritage : René d'Aron, fils de Pierre d'A. et de Jeanne Ricordeau, qui assista à la proclamation de la Coutume du Maine en 1508, avait épousé en 1470 Andrée de Vaiges et fut seigneur des Bordeaux, qui passèrent à ses descendants. — Charles d'Aron, mari de Julienne de Montbourcher, fut seigneur d'Aron et de Bois-au-Parc. Sa veuve est en procès, 1536, avec son fils aîné au sujet de son douaire et d'une rente viagère de 36 l., promise à ses deux filles, Mathurine et Françoise, religieuses à Saint-Georges de Rennes. — François d'Aron, principal héritier, 1535, fut marié à Guillonne du Bailleul, fille d'Étienne du B. et de Catherine Le Venneur ; il était procureur de Louis du Bailleul, abbé de Lonlay en 1547. Sa succession échut avant 1553 à son frère., Christophe d'A., dont la veuve, Jeanne Pouyet, vivait en 1599. Jeanne, sœur des deux précédents, mourut elle aussi sans enfants et tout l'héritage alla à Jean Esperon, par alliance, mais aussi à titre d'acquisition. Après lui on trouve : Hervé Esperon, maître d'hôtel de Monsieur, frère du roi, 1583, Marguerite Esperon, et enfin Claude des Haies, veuve de René de Montecler, dont la fille, Madeleine de Montecler, porta en mariage la seigneurie d'Aron à Urbain de Laval-Boisdauphin, maréchal de France. Henri de Laval, évêque de la Rochelle, son petit-fils, issu de Philippe-Emmanuel de Laval et de Madeleine de Souvré, vit saisir sur lui en 1689 les terres de Bourgon, Bois-au-Par cet Aron, qui furent acquises l'année suivante par François-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, ministre et secrétaire d'État, chancelier et commandeur des ordres du roi, époux d'Anne de Souvré. Marguerite Le Tellier, fille du célèbre ministre, épousa Louis-Nicolas de Neuville, duc de Villeroy, pair de France, qui, au nom de ses enfants mineurs, Louis-François, François-Camille, et Madeleine-Angélique, vendit pour 210.000 livres les trois terres, le 17 décembre 1718, à Louis Pouyvet de la Blinière, mari de Marie-Marguerite-Josèphe de Dieuxivoye. Depuis lors les seigneurs d'Aron sont les mêmes que ceux de Bourgon (V. ce mot).

Notes historiques

Notes historiques. — Tout le pays d'Aron est semé de monuments druidiques. La Chaire-au-Diable compte parmi les plus célèbres. — La monnaie mérovingienne avec la légende au revers *Aron*, étudiée par M. Ponton d'Amécourt, paraît indiquer que ce lieu était dès le VII^{e} siècle non seulement une villa, mais une paroisse et un bourg. Le nom du monétaire est lu *Origino* par le savant numismate. — En 1125, l'église d'Aron était confirmée à

l'abbaye d'Évron par Hildebert, et pourtant elle fut plus tard sous le patronage direct de l'évêque du Mans. — Thomas Malenfant, de Mayenne, clerc, donne en 1217 à l'abbaye de Savigny la troisième partie des dîmes de la Miltrie, en Aron, que les religieux affermaient encore en 1373. Le prieur de Berne dîmait également à Aron, souvenir des anciens droits de l'abbaye d'Évron sur cette paroisse. Fontaine-Daniel y possédait aussi quelques biens, entre autres deux étangs qui furent inféodés en 1250 à Hamelin Le Chambrier, chevalier. Enfin, en 1264, le chapitre du Mans acquérait de Guillaume des Vaux une dîme, assise en Aron. — La garnison anglaise de Mayenne donne au mois de janvier 1434 (n.s.) des lettres de congé à la paroisse d'Aron. — Le 17 juin 1457, une femme, nommée Jeanne, native d'Aron, *invocatrix demoniorum, sortilega, malefica et accuba demoniorum*, fut jugée à Vivoin par l'évêque du Mans, avec trois autres misérables femmes, et condamnée à être tondue, à renoncer au diable, à quitter la ville et le diocèse. L'évêque, Martin Berruyer, parla à cette occasion devant 20.000 personnes, attirées par la curiosité. — Le 15 août 1799 « dix à douze brigands de Marcillé, écrit le commissaire du gouvernement à Mayenne, outrés de ne pouvoir lever d'auxiliaires dans cette commune, dont l'esprit est si différent de celui qui anime leurs concitoyens », sont entrés dans le bourg, armés jusqu'aux dents, et ont forcé un charpentier de couper l'arbre de la liberté, qui est tombé aux cris de « Vive le Roi ! » L'arbre fut replacé avec cette inscription : *Pâtissez, Brigands, votre dernière heure a sonné. Vive la République !* — L'épidémie de la petite vérole fit de nombreuses victimes en 1822.

Maires

Maires : MM. *Prieul*, 1791. — *Testard*, 1803. — *Richard*, 1821-1830. — *Levazeux*, 1835-1836. — *Grandin*, 1840. — *Richard*, 1850. — *Levazeux*, 1855. — *Bigot*, 1860-1864. — *Piquet*, 1864-1870. — *Grandin*, 1870-1874. — *Hubert*, 1874-1878. — *Hamon*, 1878-1879. — *Rondeau*, 1880-1889. — Henri *Couannier*, 1889-1892. — Lecomte, 1892.

Sources et Bibliographie

Reg. par., depuis 1700, avec table des reg. disparus, depuis 1603 ; au greffe de Mayenne, les années 1673 à 1709. — *Lib. fundat.*, I, 85. — Cart. de Fontaine-Daniel, de Savigny, d'Évron, de Saint-Vincent, de Perseigne. — Chart. de Bourgon. — Arch. de la M., B 472, D 4, G 77-78. — Arch. d'Indre-et-L., C 140. — Arch. de la S., fds mun., 808, 819, 835 ; B 382. — Invent. de Juigné. — Arch. nat., JJ 198, f. 245 ; KK 325. — Bibl. nat., fds fr. 11.873. — Cab. d'Achon. — Gérault, *Notice sur Évron*. — *Bulletin de la com. hist. de la M.* — Chanoine Pichon, *Vie de M. Marquis Ducastel.* — Conseil général, 1875-1877. — Notes de M. Guédon, curé.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Baladé, Beaucoudray, le Breil, Chenardière, les Oyères, la Douve, Saint-Ouie.*